

10 JOURS POUR SIGNER

du 1^{er} au 10 décembre 2018



**AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE
DOSSIER DE PRESSE 2018**

Service presse d'Amnesty International France
spresse@amnesty.fr / 01 53 38 66 00

Défenseur des droits humains

Conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits humains de 1998, est considéré comme défenseur des droits humains (DDH) toute personne qui, individuellement ou en association avec d'autres, agit pour la défense et/ou la promotion des droits humains au niveau local, national, régional ou international, sans recourir à la haine, à la discrimination ou à la violence, ni en faire l'apologie.

10 JOURS POUR SIGNER

du 1^{er} au 10 décembre 2018

Chaque année, autour de la journée internationale des droits de l'homme, Amnesty International se mobilise lors de la campagne mondiale « 10 jours pour signer ». À cette occasion, notre organisation propose à chacun de se mobiliser en faveur de 10 personnes ou groupes de personnes, persécutés en raison de leur combat en faveur des droits humains. Pour ce faire, Amnesty International incite le grand public à signer des pétitions, écrire aux gouvernements afin d'exiger la libération de défenseurs, ou encore rédiger des lettres de soutien aux personnes défendues.

Plus d'informations à ce lien : www.amnesty.fr/10-jours-pour-signer

A travers le monde, les femmes défenseuses des droits humains sont en butte à des niveaux sans précédent de violations de leurs droits, d'intimidation et de violence. Cette édition 2018 des *10 jours pour signer* vise à braquer les projecteurs sur ces femmes courageuses qui sont harcelées, emprisonnées, torturées et même tuées parce qu'elles défendent des droits fondamentaux. Elles continuent d'endurer des formes multiples de discrimination, d'être prises pour cible en raison de leur genre et de leur action en faveur des droits humains. Cependant, elles refusent de se taire et sont en première ligne de la bataille pour les droits humains en 2018.

« Partout dans le monde, les femmes organisent la résistance. Nous souhaitons rendre hommage au rôle de ces femmes qui défient le pouvoir, se battent pour ce qui est juste et sont le fer de lance du changement », a déclaré Kumi Naidoo, secrétaire général d'Amnesty International. « Leur position en tant que leaders au sein de leurs communautés contraste avec les immenses défis qu'elles ont dû surmonter pour y parvenir. »

« Cette année, la campagne mondiale d'écriture de lettres d'Amnesty 10 jours pour signer met en lumière des femmes qui contestent les mauvaises lois, les pratiques de corruption, les opérations de maintien de l'ordre violentes et bien plus encore. C'est de leaders comme elles dont nous avons besoin dans un monde qui se tourne de plus en plus vers l'extrémisme. En nous joignant à elles, nous pouvons contribuer à faire pencher la balance vers l'égalité, la liberté et la justice. »

À l'occasion des *10 jours pour signer*, les sympathisants d'Amnesty International témoignent de leur solidarité avec des femmes qui défendent les droits humains en Afrique du Sud, au Brésil, en Égypte, en Inde, en Iran, au Kenya, au Kirghizistan, au Maroc, en Ukraine et au Venezuela. Amnesty International demande notamment que justice soit rendue à Marielle Franco, militante brésilienne des droits humains et conseillère municipale, qui a été abattue dans sa voiture il y a huit mois ; à Atena Daemi, militante iranienne qui purge une peine de sept ans de prison pour avoir exprimé son opposition à la peine de mort ; et à Nonhle Mbuthuma, Sud-Africaine menacée de mort

parce qu'elle dénonce une compagnie minière qui veut extraire du titane sur ses terres ancestrales.

« Nous voulons aider ces femmes et leurs familles à surmonter les risques et les difficultés qu'elles rencontrent parce qu'elles défendent les droits fondamentaux. Nous voulons un monde dans lequel toutes les femmes pourront faire entendre leur voix et se mobiliser contre l'injustice sans avoir peur et dans lequel elles ne seront plus prises pour cible en raison de qui elles sont », a déclaré Kumi Naidoo. « Il est temps de se rassembler, de réclamer justice et de témoigner de notre soutien. Ensemble, nous pouvons faire bouger les choses. »

Chaque année, des sympathisants d'Amnesty International du monde entier adressent des millions de lettres à des personnes dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués. En plus des messages de solidarité, ils peuvent écrire des lettres aux autorités et leur demander de protéger les défenseuses des droits humains. La première campagne *10 jours pour signer* d'Amnesty International a été organisée il y a seize ans. Depuis, des millions d'actions ont été menées par des militants et des militantes du monde entier. Chaque année, ces actions permettent de réels changements. Des personnes injustement emprisonnées sont libérées. Des tortionnaires sont traduits en justice. Des détenus sont traités plus humainement. Recevoir une lettre peut donner espoir à des personnes traversant les heures les plus sombres de leur vie.

L'an dernier, les messages adressés à Shackelia Jackson, en Jamaïque, ont fait une grande différence. Cette femme continue de réclamer justice pour son frère Nakiea, tué par la police sans aucune raison. Cette tragédie l'a amenée à devenir une figure de proue du combat contre les homicides illégaux imputables à la police dans son pays. *« Écrire une lettre à quelqu'un peut sembler un acte de gentillesse simple et minime. Mais ses effets peuvent être énormes », a déclaré Shackelia. « Les lettres m'ont rappelé l'importance de mon travail et ont montré à ma famille et à notre entourage que nous n'étions pas seuls. Elles ont fait de notre combat personnel en faveur de la justice un combat mondial. Et la quantité énorme de lettres reçues montre aussi à notre gouvernement que des gens du monde entier le regardent et attendent que justice soit rendue. »*

Amnesty International appelle ses sympathisants à montrer leur soutien à des personnes, groupes et communautés dans le monde qui s'efforcent de faire valoir leurs droits.

À l'occasion des *10 jours pour signer*,
Amnesty International France célèbre
les femmes qui se mobilisent en faveur des droits humains :

Le **4 décembre**, un petit-déjeuner presse afin de revenir sur cette campagne annuelle et d'échanger sur la **situation des femmes défenseures dans le monde**. Les intervenantes seront :

- Nawal Benaissa, l'une des situations défendues cette année,
- Sylvie Brigot-Vilain, directrice générale d'Amnesty International France,
- Katia Roux, chargée de plaidoyer au sein du programme Libertés.

Ce sera également l'occasion de discuter du **nouveau rapport annuel**, qui sortira le 10 décembre, et dont la nouvelle maquette se propose cette année de rendre hommage aux femmes qui résistent et se battent pour les droits humains.

Le **5 décembre**, une conférence publique en partenariat avec *Courrier International*, « **Être une femme et défendre les droits humains** », en présence de :

- Nawal Benaissa, l'une des situations défendues cette année,
- Sophie Beau, directrice générale de SOS Méditerranée,
- Katia Roux, chargée de plaidoyer au sein du programme Libertés d'Amnesty International France.

À partir de 18h30, à l'Auditorium du *Monde*, 80 boulevard Auguste-Blanqui – 75013.

10 JOURS POUR DÉFENDRE 10 SITUATIONS

AMAL FATHY – Égypte

Condamnée pour une vidéo dénonçant le harcèlement sexuel



Amal Fathy, 33 ans, a dénoncé le harcèlement sexuel dont sont victimes les Égyptiennes. Elle a été condamnée le 29 septembre 2018 à deux ans de prison et à une amende de 10 000 livres égyptiennes (482 euros), pour « *appartenance à un groupe terroriste* », « *diffusion d'idées appelant à commettre des actes terroristes* » et « *dissémination de fausses informations* ». En mai 2018, Amal avait publié sur Facebook une vidéo où elle racontait avoir été harcelée sexuellement et soulignait l'urgence pour les autorités de s'attaquer à ce fléau. Épouse de Mohamed Lofty, ancien chercheur d'Amnesty International et directeur d'une ONG de défense de droits humains, elle critiquait aussi les défaillances de l'État. De nombreux militants, journalistes, citoyens, sont poursuivis sur la base de messages postés sur Facebook ou Twitter.

ATENA DAEMI – Iran

En prison pour s'être prononcée contre la peine de mort

Atena Daemi milite pour l'abolition de la peine capitale en Iran. Cette trentenaire a posté des messages sur Facebook et Twitter critiquant le nombre record d'exécutions dans son pays (507 en 2017 selon Amnesty International). Elle a également distribué des tracts et participé à des manifestations pacifiques contre l'exécution d'une jeune femme. Ces activités ont été qualifiées de criminelles lors de son procès qui n'a duré que... quinze minutes. Les charges sur la base desquelles elle a été déclarée coupable ont été forgées de toutes pièces, et Atena a écopé de sept ans de détention. Des dizaines de défenseurs iraniens sont ainsi jetés en prison et beaucoup d'autres placés sous surveillance, soumis à des interrogatoires et à d'interminables poursuites visant à les réduire au silence.



GERALDINE CHACON – Venezuela

Persécutée pour son action auprès des jeunes



mandat d'arrêt. Après quatre mois d'emprisonnement arbitraire, Geraldine a été libérée sous conditions en juin 2018 mais n'a pas le droit de quitter le territoire. L'arrestation de la jeune femme de 24 ans semble liée à ses responsabilités au sein de la fondation Ambassadeurs communautaires. Comme elle, de nombreux militants pacifiques sont quotidiennement confrontés à des intimidations et au harcèlement des forces de sécurité.

GULZAR DUISHENOVA – Kirghizistan

Elle se bat pour les personnes handicapées

Gulzar Duishenova est une battante. En 2002, elle perd l'usage de ses jambes dans un accident de la route impliquant un conducteur en état d'ivresse. L'année suivante, son mari meurt et elle se retrouve seule avec ses deux jeunes enfants. Plus tard, elle fait la connaissance d'autres personnes handicapées qui, confrontées aux mêmes difficultés qu'elle, se sont organisées. Gulzar se donne alors pour mission d'aider les personnes handicapées à vivre dignement et à se déplacer librement, rencontre des responsables publics, organise des formations pour les chauffeurs de bus, incite à l'action sur les réseaux sociaux, etc. Cependant elle doit faire face à une double discrimination en tant que femme dans une société patriarcale et en tant que personne handicapée.



Geraldine Chacón, jeune avocate, était directrice adjointe de la fondation Ambassadeurs communautaires. Cette ONG vénézuélienne a été créée en 2008 par des étudiants pour travailler auprès des jeunes en difficulté dans des zones défavorisées. Des agents du Service bolivien de renseignement (Sebin) l'ont arrêtée le 1er février 2018, sans

MARIELLE FRANCO – Brésil

Assassinée pour avoir porté la voix des plus vulnérables



Marielle Franco, infatigable militante et conseillère municipale de Rio de Janeiro, a été abattue, à l'âge de 38 ans, avec son chauffeur Anderson Pedro Gomes, le 14 mars 2018. élevée dans la favela de Maré, un ensemble de seize bidonvilles au nord de Rio, la jeune élue était connue pour son activisme en faveur des femmes noires, des LGBTI et des jeunes. Elle dénonçait en particulier les

violences policières. Les éléments de preuves révèlent que ce double meurtre a été exécuté par des professionnels. Avec au moins 70 assassinats de défenseurs des droits humains en 2017, le Brésil est l'un des pays les plus meurtriers au monde et les auteurs de ces violences restent trop souvent impunis.

NAWAL BENAISSE – Maroc

Harcelée parce qu'elle revendique une vie meilleure dans le Rif

Nawal Benaissa, mère de quatre enfants, est devenue l'une des principales voix du Hirak Al Chaabi, un mouvement social qui secoue le Rif. Dans cette région septentrionale du Maroc, beaucoup d'habitants se sentent délaissés par l'État et réclament davantage d'investissements. Les autorités ont arrêté et détenu Nawal à quatre reprises en l'espace de quatre mois, et l'ont obligée à fermer son compte Facebook qui comptait 80 000 abonnés. En février 2018, elle est condamnée à dix mois de prison avec sursis et à une amende pour « *incitation à commettre des infractions pénales* ». La jeune femme a fait appel de ce verdict mais les pressions se poursuivent et elle a dû déménager. La situation de Nawal fait écho à celle de centaines de manifestants pacifiques arrêtés par les forces de sécurité.



NONHLE MBUTHUMA – Afrique du Sud

Menacée pour avoir défendu sa terre face aux intérêts d'une compagnie minière



Nonhle Mbuthuma lutte contre un projet d'extraction de titane qu'une société minière australienne, Mineral Resource Commodities, cherche à imposer dans la Province du Cap Oriental, en Afrique du Sud. En 2007, Nonhle a cofondé le Comité de crise Amadiba. Amadiba est une communauté qui possède des droits fonciers. Le projet minier aurait pour

conséquence l'expulsion forcée d'environ 5 000 personnes, qui perdraient leur foyer, leurs moyens de subsistances et leur mode de vie. Après avoir réchappé à une tentative d'assassinat, Nonhle reste la cible de menaces de mort. Elle est pourtant déterminée à résister : « *Cette terre fut celle de ma grand-mère qui en hérita de ses grands-parents. Que vais-je laisser à mes enfants ? L'exploitation minière n'est pas une option* ».

PAVITRI MANHJI – Inde

Harcelée parce qu'elle résiste à de grandes entreprises

Pavitri Manhji, cheffe élue du Conseil de village de Bhengari à Chhattisgarh (centre de l'Inde), est en première ligne dans la lutte menée par la communauté autochtone adivasi qui risque d'être expulsée pour laisser place à deux centrales électriques. Des villageois affirment avoir été forcés de vendre leur terre à des agents agissant pour le compte de deux entreprises privées. Ayant mobilisé les membres de sa communauté pour déposer près de 100 plaintes officielles, Pavitri est constamment confrontée à des actes d'intimidation. Des hommes de main l'ont menacée chez elle le 3 avril 2018. Depuis des décennies, les Adivasi sont chassés de leurs terres et leurs droits bafoués par des entreprises. Pavitri reste déterminée à résister.



LE PEUPLE SENGWER – Kenya

Expulsé violemment de leurs forêts



Les Sengwer, peuple autochtone du Kenya, vivent depuis des siècles dans l'immense forêt d'Embobut. Apiculteurs et éleveurs de bétails, ils sont expulsés de force par le gouvernement au nom de la « conservation », pour protéger les forêts et répondre aux changements climatiques. Depuis

2012, les gardes forestiers et la police ont mis le feu à 2 600 maisons, et quelque 4 500 personnes se sont retrouvées brutalement sans abri. En janvier 2018, un homme de 41 ans a été abattu et un autre gravement blessé. Le gouvernement prétend qu'il veut réduire la déforestation mais il n'existe nulle preuve que les Sengwer nuisent à la forêt. Son empreinte environnementale étant justement très faible, ce peuple devrait au contraire être reconnu comme propriétaire et gardien naturel de la forêt d'Embobut.

VITALINA KOVAL – Ukraine

Attaquée parce qu'elle défend les droits des LGBTI

Vitalina Koval défend l'égalité pour toutes et tous en Ukraine. Elle a notamment coordonné le travail d'un centre social destiné aux personnes LGBTI à Oujgorod, sa ville natale. Le 8 mars 2018, alors qu'elle organisait une manifestation pour la Journée internationale des droits des femmes en Ukraine, six membres du groupe radical Karpatska Sich l'ont aspergée de peinture rouge. Des éclaboussures de peinture l'ont brûlée aux yeux. Ses agresseurs, brièvement arrêtés, ont été relâchés. Il n'y a pas eu d'enquête effective sur cette attaque qui s'inscrit dans un contexte de regain de violences de la part de groupes d'extrême-droite. Trente agressions similaires ont été recensées par Amnesty International depuis le printemps 2017, dans un climat d'impunité presque total.



QUE SONT-ILS DEVENUS ? ÉDITION 10 JPS 2017

En 2017, plusieurs centaines de milliers de personnes partout dans le monde se sont mobilisées pour la défense des droits humains dans le cadre de la campagne *10 jours pour signer*. En France, près de 85 000 personnes se sont mobilisées pour 560 000 actions réalisées. Nous avons quelques bonnes nouvelles concernant les situations mises en avant lors de la dernière édition. Amnesty International continue de les suivre.

Sakris Kupila – Finlande

Quelques parties prenantes du gouvernement appuient la proposition de porter un nom qui ne correspond pas à son genre, mais l'opposition est forte. La campagne menée par Amnesty a eu des échos dans les médias et a permis d'informer le grand public des violations subies par les personnes transgenres en Finlande.



Xulhaz Mannan – Bangladesh

La mobilisation d'Amnesty International a permis à la famille de Xulhaz de se sentir soutenue. Nous n'avons toutefois pas de nouvelles sur les derniers développements de l'enquête concernant son assassinat.



Clovis Razafimalala – Madagascar

En janvier 2018, son avocat a été reçu par le ministre de la Justice. Aucune date n'a été précisée pour le procès en appel, mais les médias internationaux se sont intéressés au cas de Clovis, ce qui a permis d'améliorer sa situation. Des organisations locales le soutiennent et il a reçu plusieurs prix pour sa lutte en faveur de l'environnement.



Membres du MILPAH – Honduras

Des mesures de protection des défenseurs des droits humains, pour lesquelles le MILPAH avait fait campagne, ont enfin été prises au Honduras. Malgré cela, les membres du MILPAH sont toujours victimes de harcèlement et d'intimidation.

Shackelia Jackson – Jamaïque

Grâce à la solidarité des militants d'Amnesty International, Shackelia se sent très appuyée moralement. Elle et sa famille se sentent plus protégées par les autorités jamaïcaines contre le harcèlement de la police. Le gouvernement a engagé des réformes visant à mieux contrôler l'action des forces de l'ordre afin de réduire les comportements irréguliers et brutaux.



Taner Kiliç et les 10 d'Istanbul – Turquie

Après plus de 14 mois derrière les barreaux, le 15 août, un tribunal d'Istanbul a décidé de libérer Taner Kiliç. Cependant les accusations sans fondement portées contre lui et les 10 d'Istanbul n'ont pas été abandonnées. Le procès de Taner a été repoussé au 21 mars 2019.

Hanan Badr El-Din – Égypte

Hanan est toujours en attente de son procès dont l'audience a été repoussée plusieurs fois. D'autre part, grâce à la mobilisation internationale, elle a bénéficié des soins dont elle avait besoin.



Ni Yulan – Chine

Le harcèlement policier a cessé depuis qu'elle et son mari ont déménagé dans leur nouvelle résidence en août 2018. Ni Yulan et son mari Dong Qiqing ont exprimé leurs remerciements pour le travail d'Amnesty International dans cette affaire.

Tadjanine Mahama Babouri dit « Mahadine » – Tchad

Le 5 avril dernier, un tribunal de la capitale tchadienne N'Djamena a ordonné la libération de Mahadine et l'a acquitté trois semaines plus tard de l'accusation de diffamation. Mahadine est finalement complètement libre de toute charge pénale.



Issa Amro et Farid Al-Atrash – Israël / Territoires occupés Palestiniens

Entre février et mars 2018, Issa Amro a été arrêté six fois par les forces de défense israéliennes. Pendant ces détentions, il a été frappé et menacé.



Service presse d'Amnesty International France
spresse@amnesty.fr / 01 53 38 66 00